

**FÊTE DE LA MUSIQUE – lundi 21 juin 2022 – 41^{ème}
édition
MERIGNAC
DOSSIER DE CANDIDATURE**



**ATTENTION : ce document comprend 3 pages
Toute fiche non complète ne pourra être prise en compte.**

A retourner IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2022 :

- via le site de la ville www.merignac.com
- ou par email : directiondelaculture@merignac.com // v.desouza@merignac.com
- ou par courrier postal : Mairie de Mérignac – Direction de la Culture – Fête de la musique 2022 – 60 avenue de Lattre de Tassigny – CS 3003 - 33705 MERIGNAC cedex

Renseignements :

Tel 05 56 18 88 62 – directiondelaculture@merignac.com // v.desouza@merignac.com

1- Présentation générale

<i>Nom du groupe, de la formation ou de l'artiste</i>	
<i>Prénom et nom du responsable ou du représentant¹</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>E-mail</i>	
<i>Liens musicaux / vidéos/site internet (Obligatoire)</i>	
<i>Prénom et nom du sonorisateur (le cas échéant) e-mail téléphone</i>	

2- Présentation de la formation, du groupe ou de l'artiste²

<i>Nom des musiciens, choristes...</i>	<i>Activités : chant, guitare, violon, platines...</i>	<i>Année de naissance</i>	<i>Ville de résidence</i>

¹ Il est rappelé que pour les mineurs, le responsable doit être un adulte représentant la formation, le groupe ou le soliste.

² La présentation de la formation peut être faite en annexe via un document complémentaire.

3. Genre musical dominant (Merci de cocher la case correspondante)

<input type="checkbox"/>	Rock, pop...	<input type="checkbox"/>	Rap
<input type="checkbox"/>	Ska, reggae	<input type="checkbox"/>	Musique classique et chant choral
<input type="checkbox"/>	Musiques électroniques	<input type="checkbox"/>	Chanson française
<input type="checkbox"/>	Musiques du monde ou traditionnelles	<input type="checkbox"/>	Jazz
		<input type="checkbox"/>	Autres > à préciser :

4. Renseignements techniques

Liste des instruments :	
Nombre de chanteurs :	
Matériel amené par le groupe :	
Possibilité de jouer en acoustique ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

5- Divers

- Quelle est la durée maximum de votre set ?.....
- Serez-vous disponibles le matin ou l'après-midi du 21 juin pour effectuer des balances ? OUI NON
- A partir de quelle heure êtes-vous disponibles le soir du 21 juin ?

6- Précisions/remarques de la part de la formation, du groupe, de l'artiste

Pièces à joindre impérativement

- une courte biographie présentant l'esprit du candidat et son univers musical
- une fiche technique (au minimum un schéma d'implantation scénique des instruments)
- une autorisation parentale pour chaque mineur souhaitant participer.
- la charte de participation paraphée et signée.
- un support audio ou vidéo ou la mention d'un lien vers un site internet, offrant au jury un aperçu sonore/visuel de votre candidature

Aucun dossier ne sera étudié sans l'ensemble de ces éléments.

RAPPELS IMPORTANTS :

1 - Les candidats s'engagent en déposant leur demande de participation à se conformer au règlement de participation 2022 de la manifestation, dans les conditions posées dans ce dit règlement. Aucune dérogation aux règles initialement énoncées ne pourra être apportée.

2 - La programmation finale ne sera communiquée que par voie électronique. Merci d'être lisible dans votre fiche de candidature.

3 - Les fiches illisibles, ou incomplètes ne pourront être prises en compte. Les candidatures ne présentant pas de supports audio ou vidéo pour l'écoute du jury ne seront pas recevables.

4- COVID 19 : L'organisation de la Fête de la musique 2022 est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des consignes sanitaires. Les participants seront informés par la ville des changements éventuels.